



Assemblée générale

Soixante-sixième session

126^e séance plénière
Mardi 4 septembre 2012, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Al-Nasser. (Qatar)

La séance est ouverte à 16 h 15.

Point 138 de l'ordre du jour (suite)

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (A/66/668/Add.14)

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais, conformément à la pratique établie, appeler l'attention de l'Assemblée générale sur le document A/66/668/Add.14, dans lequel le Secrétaire général informe le Président de l'Assemblée générale que, depuis la publication de sa communication publiée sous la cote A/66/668/Add.13, le Yémen a effectué les versements nécessaires pour ramener ses arriérés en deçà du montant spécifié à l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend dûment note des informations contenues dans le document A/66/668/Add.14?

Il en est ainsi décidé.

Annnonce concernant les résultats de l'élection des présidents des grandes commissions

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres que, à la suite des réunions consécutives des grandes commissions, ce matin, les représentants suivants ont été élus Présidents des six grandes commissions de l'Assemblée générale pour la soixante-septième session et qu'ils sont, en conséquence, membres du Bureau

pour ladite session : Première Commission, M. Desra Percaya, de l'Indonésie; Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), M. Nelson Messone, du Gabon; Deuxième Commission, M. George Talbot, du Guyana; Troisième Commission, M. Henry Leonard Mac-Donald, du Suriname; Cinquième Commission, M. Miguel Berger, de l'Allemagne; et Sixième Commission, M. Yuriy Sergeev, de l'Ukraine.

Je tiens à féliciter de leur élection les Présidents des six grandes commissions pour la soixante-septième session de l'Assemblée générale.

Après l'élection des Présidents des six grandes commissions et des 21 vice-présidents pour la soixante-septième session de l'Assemblée générale, le Bureau de l'Assemblée générale pour sa soixante-septième session est dûment constitué conformément à l'article 38 du Règlement intérieur.

Point 114 de l'ordre du jour (suite)

Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections

e) Élection des membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (A/66/873)

Le Président (*parle en anglais*) : J'appelle l'attention des membres sur le document A/66/873, dans

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



lequel le Représentant permanent de la Pologne auprès de l'Organisation des Nations Unies informe le Président de l'Assemblée générale que, conformément au système de roulement convenu entre les États d'Europe orientale pour la composition de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, la Pologne a renoncé à son siège en faveur de la Croatie le dernier jour précédant l'ouverture de la quarantième-cinquième session de la Commission en juin 2012.

Un siège est donc devenu vacant et un nouveau membre doit être élu pour remplir la partie du mandat de la Pologne restant à courir, à partir de juin 2012, le premier jour de la quarantième-cinquième session de la Commission.

Comme l'Assemblée le sait, conformément à l'article 92 du Règlement intérieur, toutes les élections ont lieu au scrutin secret et il n'est pas fait de présentation de candidatures. Toutefois, je rappelle qu'en vertu du paragraphe 16 de la décision 34/401 de l'Assemblée générale, la pratique consistant à ne pas avoir recours au scrutin secret pour les élections aux organes subsidiaires lorsque le nombre de candidats correspond au nombre de sièges à pourvoir doit devenir la pratique normale, à moins qu'une délégation ne demande expressément qu'une élection donnée fasse l'objet d'un vote.

En l'absence d'une telle demande, puis-je considérer que l'Assemblée générale décide de procéder à l'élection sur cette base?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Par conséquent, puis-je considérer que l'Assemblée générale décide de déclarer la Croatie membre de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international pour un mandat prenant effet le premier jour de la quarantième-cinquième session de la Commission en juin 2012 et arrivant à expiration le dernier jour précédant l'ouverture de la quarantième-neuvième session de la Commission en 2016?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 114 e) de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

Point 34 de l'ordre du jour (suite)

Prévention des conflits armés

Rapport du Secrétaire général (A/66/889)

Le Président (*parle en anglais*) : Je rappelle aux membres que le débat au titre du point 34 et du point 34 a) de l'ordre du jour se tiendra à une date ultérieure qui sera annoncée, tel qu'annoncé aux 97^e et 124^e séances plénières.

Les membres se souviendront qu'au titre du point 34 de l'ordre du jour, l'Assemblée a adopté la résolution 66/253A à sa 97^e séance plénière, le 16 février, et la résolution 66/235B à sa 124^e séance plénière, le 3 août. Les membres se souviendront également que l'Assemblée a suivi un exposé oral du Secrétaire général, conformément au paragraphe 12 de la résolution 66/253A, à sa 99^e séance plénière, le 2 mars.

L'Assemblée est maintenant saisie d'un rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 66/253 B, distribué sous la cote A/66/689.

(l'orateur poursuit en arabe)

En ce moment même où nous sommes réunis à l'Assemblée générale, des millions de Syriens se trouvent toujours dans une situation d'énorme incertitude, de peur et de danger de mort dans leur propre pays. Chaque jour, des Syriens sans défense quittent leurs maisons, leurs communautés et leurs villes pour chercher refuge et sécurité dans les pays voisins. D'autres, qui n'ont pas pu quitter la Syrie, sont coincés et ont trouvé refuge dans les écoles et les édifices publics. Selon les estimations des organismes des Nations Unies, environ 2,5 millions de Syriens ont aujourd'hui besoin d'une aide humanitaire d'urgence.

Alors que nous examinons la situation en Syrie aujourd'hui, des milliers de Syriens, en majorité des femmes et des enfants, ont été tués depuis le début du soulèvement en mars de l'année dernière. En dépit de tous les efforts déployés jusqu'à présent par l'Assemblée et d'autres organes, des meurtres et des violations flagrantes des droits de l'homme continuent d'être commis en Syrie. Le Gouvernement du Président Bachar Al-Assad n'a pas protégé ses propres citoyens. Au contraire, il a utilisé les armes contre son propre peuple, au mépris total des normes internationales et de ses engagements internationaux.

Une fois de plus, je condamne vivement la violence meurtrière en Syrie. Je continue d'exhorter

toutes les parties à penser d'abord au peuple syrien, à faire abstraction de toutes leurs divergences politiques et idéologiques et à collaborer avec les Nations Unies et la communauté internationale en vue de trouver une solution durable à la crise.

Suite à l'intensification des combats, les conditions sont devenues intenable au point où la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne n'a pas pu faire son travail correctement. Le Conseil de sécurité a décidé de créer un bureau de liaison pour appuyer les efforts que la communauté internationale déploie pour trouver une solution politique. Il s'agit d'une mesure importante qui témoigne du consensus décisif qui existe sur la nécessité de maintenir une présence des Nations Unies à Damas.

Après la dernière séance que nous avons tenue dans cette même salle le 3 août, S. E. M. Lakhdar Brahimi, diplomate de renom, a été nommé nouveau Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes pour la Syrie.

M. Brahimi reprend les fonctions de l'ancien Envoyé spécial conjoint, Kofi Annan, qui a fait de son mieux pour obtenir un cessez-le-feu et la mise en œuvre du plan en six points. Je tiens à remercier M. Brahimi d'avoir accepté cette tâche cruciale et difficile. Je lui ai exprimé mes meilleurs vœux de succès et l'ai assuré de mon plein appui. Il mérite le plein appui de tous les États Membres.

L'Assemblée générale a choisi de ne pas rester silencieuse face aux tueries, aux massacres et à la crise qui se déroulent actuellement en Syrie. Elle a adopté des résolutions pertinentes et importantes en février, juin et août, dans lesquelles elle condamne fermement les violations généralisées et systématiques des droits de l'homme et des libertés fondamentales que continuent de commettre les autorités syriennes. Elle a lancé de nombreux appels au Gouvernement syrien afin qu'il cesse de tuer son propre peuple. Elle a montré qu'elle était clairement déterminée à protéger les citoyens syriens de la violence et de la mort que leur inflige leur propre gouvernement. Elle a appelé à la mise en place d'un processus politique sans exclusive dirigé par les Syriens. Ces appels demeurent sans réponse.

Aujourd'hui, nous devons prendre des mesures efficaces. Aujourd'hui, l'Assemblée générale doit faire tout ce qui est en son pouvoir en vertu de la Charte des Nations Unies pour aider le peuple syrien à surmonter une situation politique catastrophique et les pertes

humaines terribles subies par le pays. Les tueries doivent s'arrêter maintenant. Les massacres doivent s'arrêter immédiatement. Les violations flagrantes des droits de l'homme et du droit international humanitaire doivent prendre fin, et les auteurs de ces atrocités doivent être traduits en justice.

La réaction, l'engagement et la détermination de l'Assemblée générale en ce qui concerne la Syrie sont des expressions claires de l'importance de son rôle, tel que l'envisageait la Charte des Nations Unies. La Charte exige que l'Assemblée prenne des mesures, le cas échéant, pour promouvoir et garantir la paix et la sécurité internationales. Ceci est devenu d'autant plus nécessaire du fait de l'impasse dans laquelle se trouve le Conseil de sécurité et de son manque d'unité. L'Assemblée générale a montré quels étaient son rôle, sa pertinence et sa légitimité à cet égard. Je tiens à féliciter et à remercier les États Membres et les représentants présents à l'Assemblée de l'appui qu'ils m'ont apporté en tant que Président de l'Assemblée à cet égard.

(l'orateur reprend en anglais)

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon.

Le Secrétaire général *(parle en anglais)* : Monsieur le Président, je vous remercie de me donner l'occasion de faire le point de la situation en Syrie et de l'application de la résolution 66/253 B de l'Assemblée générale, adoptée le 3 août. Nous avons pour la première fois l'occasion de souhaiter la bienvenue au nouveau Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie, M. Lakhdar Brahimi. Je sais qu'il compte sur l'appui collectif de l'Assemblée pour accomplir sa difficile mission. Nous nous félicitons également de la nomination de M. Nasser Al-Kidwa au poste de Représentant spécial adjoint.

Je rentre d'Iran, où j'ai pris part au seizième Sommet du Mouvement des pays non alignés. J'ai eu un dialogue franc avec les dirigeants iraniens sur un certain nombre de questions importantes, notamment la situation en Syrie. Je me suis également entretenu en profondeur avec M. Nabil El-Araby, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, et j'ai rencontré le Premier Ministre syrien, M. Al-Halqui, et le Ministre des affaires étrangères, M. Al-Moualem. Je les ai remerciés de l'appui manifesté par le Gouvernement syrien à la nomination de M. Brahimi, et nous nous sommes ensuite penchés sur la nécessité de créer un petit bureau de

liaison maintenant que la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne se retire.

Je remercie tous les pays qui ont fourni du personnel. Celui-ci a joué son rôle avec courage et dévouement dans des circonstances extrêmement difficiles et dangereuses.

À Téhéran, j'ai réitéré mon appel à toutes les parties afin qu'elles mettent un terme à toute forme de violence. Plus particulièrement, le Gouvernement doit cesser de recourir aux armes lourdes. J'ai également fait part de ma vive préoccupation concernant la situation humanitaire, et j'ai souligné la nécessité que le Gouvernement syrien autorise d'urgence davantage d'organisations humanitaires à collaborer avec nous à l'intérieur du pays.

Les organismes des Nations Unies devront également élargir leur présence en Syrie. La situation humanitaire est grave et va en se détériorant, à la fois en Syrie et dans les pays voisins touchés par la crise. Les organisations humanitaires continuent de renforcer leur action dans les zones contrôlées par le Gouvernement comme par l'opposition, mais aussi dans les pays voisins.

Néanmoins, nous sommes freinés par le manque de fonds. Le plan d'intervention humanitaire de 180 millions de dollars n'est financé qu'à hauteur de 50 %. Certains secteurs cruciaux n'ont pratiquement pas reçu de financement, et ce alors que les besoins globaux augmentent. Les besoins les plus pressants sont l'accès à l'eau et à l'assainissement, à l'hébergement, aux articles essentiels tels que des couvertures et des trousseaux d'hygiène, ainsi qu'à une aide médicale d'urgence. Plus de 2,5 millions de personnes, y compris des réfugiés palestiniens et irakiens, ont besoin d'une aide en Syrie. Plus d'1,2 million de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays. Le nombre de réfugiés syriens enregistrés en Turquie, en Jordanie, au Liban et en Iraq dépasse maintenant 225 000 et continue d'augmenter. Ces gouvernements ont généreusement ouvert leurs frontières et accepté la responsabilité qui leur incombe d'accueillir les personnes venues chercher refuge. Ils ont besoin d'un appui urgent. Ce weekend, la Jordanie a appelé à une hausse des financements afin de répondre aux besoins croissants.

Nous devons également reconnaître que la violence risque de se répercuter sur les pays voisins. Le conflit s'intensifie. Plus il dure, plus il sera difficile à contenir, et plus il sera difficile de trouver une solution politique et de reconstruire le pays et son économie.

Voici le contexte dans lequel M. Lakhdar Brahimi prend ses fonctions. Je le remercie d'avoir accepté cette tâche. Elle est redoutable mais pas irréalisable. Pour réussir, il a besoin d'un appui uni et efficace de la part de l'Assemblée afin d'aider les parties belligérantes à réaliser que la solution ne viendra pas des armes, mais d'un dialogue qui respecte les libertés et les droits universels de tous les Syriens.

Mon rapport (A/66/889) reflète la situation à la date du 17 août. Elle est bien pire aujourd'hui. Nous avons été témoins d'un nouveau massacre dans la ville de Daraya. Ce crime doit faire l'objet d'une enquête approfondie et indépendante. Le conflit est devenu particulièrement brutal. Les forces du Gouvernement syrien continuent de bombarder aveuglément des zones densément peuplées à l'aide d'armes lourdes, de chars et de moyens aériens. Les groupes d'opposition ont intensifié leur activité militaire. Les civils sont les principales victimes de la violence. Même des personnes faisant la queue pour s'approvisionner en pain ont été attaquées. Des violations des droits de l'homme à grande échelle ont été signalées. Les prisonniers dans les deux camps sont victimes de mauvais traitements, et souvent de torture. Des informations alarmantes font état d'exécutions sommaires commises par les deux parties.

Les forces gouvernementales et l'opposition armée ne se préoccupent clairement pas de protéger les civils et de respecter les règles du droit international humanitaire.

Nous devons veiller à ce que tous ceux qui, quel que soit leur camp, violent le droit international humanitaire ou les droits de l'homme, répondent de leurs actes.

L'ONU et ses partenaires font tout ce qu'ils peuvent, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Syrie. Mais nous devons nous demander si nous en avons assez fait, et si nous avons fait ce qu'il fallait. C'est d'abord aux parties qu'incombe la responsabilité de mettre fin au conflit, et en particulier au Gouvernement. Mais nous aussi avons la responsabilité collective de trouver des moyens d'aider les Syriens à faire cesser la violence et à régler leurs différends par des moyens pacifiques. Il faut rassurer tous les segments de la société riche et diverse de la Syrie que leurs droits et leurs libertés seront respectés. Il faut dissiper les craintes de représailles communautaires.

Mais nous devons d'abord faciliter la cessation des combats. La militarisation continue du conflit

est extrêmement tragique et dangereuse. J'en appelle aux tierces parties, et surtout aux pays de la région, et souligne qu'il leur appartient de faire tout leur possible pour mettre un terme à cette situation. Ceux qui fournissent des armes à l'une ou l'autre des parties ne font que contribuer à leur malheur et risquent de provoquer des conséquences imprévues tandis que les combats s'intensifient et se propagent. Les dirigeants régionaux ont un rôle clef à jouer pour créer les conditions propices à un règlement. J'appelle également le Conseil de sécurité et l'Assemblée à trouver un terrain d'entente afin que nous puissions aider le peuple syrien à s'engager sur la voie d'une transition politique inclusive, pacifique et démocratique qui sera le fait des Syriens eux-mêmes.

Plusieurs initiatives visant à régler ce conflit ont été proposées à Téhéran. D'autres initiatives et réunions se profilent à l'horizon. Mais ce qui leur manque, c'est l'unité nécessaire qui permettra d'avoir un impact sur le terrain. Combien d'autres personnes encore seront tuées ou blessées, leur vie brisée, avant que le Président Assad et ses conseillers ne soient persuadés de changer de voie? Comment pouvons-nous convaincre les groupes armés qu'un meilleur avenir tient à la cessation des combats et à l'édification d'un nouveau contrat politique et social garant de liberté et de justice? Combien d'enfants assisteront aux obsèques de leurs parents et combien de parents verseront des larmes aux funérailles de leurs enfants avant que toutes les parties ne décident d'un commun accord de mettre fin aux violences et aux destructions?

Le peuple syrien attend depuis trop longtemps. Et aujourd'hui, la région tout entière est engouffrée dans la dynamique complexe de ce conflit. On savait que le règlement de cette crise ne serait pas facile, mais avec chaque mois qui passe, cela devient encore plus complexe. Encore une fois, j'exhorte le Gouvernement et l'opposition armée à renoncer à leurs activités militaires, à engager le dialogue, à protéger les civils et à respecter les obligations inhérentes au droit international humanitaire et au droit humanitaire.

L'ONU aidera toutes les parties à mettre sur pied une alternative syrienne à l'emploi de la force. Nous sommes résolus à les aider, avec l'aide de la communauté internationale, à définir une voie qui les mènera à la table des négociations et à l'établissement d'un système politique pluraliste où chacun aurait les mêmes droits. Le Représentant spécial conjoint, M. Brahimi, aidera à faciliter cette solution et cette transition politiques, comme le préconisent les résolutions de l'Assemblée, du

Conseil de sécurité et de la Ligue des États arabes. Il travaille déjà assidument à cette tâche en consultations étroites avec les membres du Conseil de sécurité. À la suite de cette réunion, il se rendra au Caire pour de nouvelles consultations avec la Ligue des États arabes avant de se rendre, dès que possible, à Damas.

J'appelle les Membres à accorder un appui solide et unifié à cette mission difficile et cruciale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général pour sa déclaration.

Comme l'indique ma lettre en date du 29 août 2012, j'ai invité le Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes, M. Lakhdar Brahimi, à participer à la présente séance. S'il n'y a pas d'objections, et sans créer de précédent, puis-je considérer que l'Assemblée générale invite le Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes, M. Lakhdar Brahimi, à faire une déclaration à la présente séance?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la décision qui vient d'être prise, je donne maintenant la parole au Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes, M. Lakhdar Brahimi.

M. Brahimi (*parle en anglais*) : C'est pour moi un très grand honneur que de m'adresser à l'Assemblée à la veille d'une mission difficile. Je vous remercie, Monsieur le Président, de vos aimables paroles, et je suis extrêmement reconnaissant au Secrétaire général de la confiance et de l'appui dont il m'honore.

Comme le Secrétaire général vient de le dire, j'irai au Caire dans quelques jours voir M. Nabil al-Arabi, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, pour le remercier de sa confiance et tirer profit de ses conseils et de son assistance, comme j'ai beaucoup gagné des conseils et de l'assistance du Secrétaire général.

Le Secrétaire général vient de dresser le tableau de la situation grave qui règne en Syrie aujourd'hui, une situation qui ne cesse de se détériorer. Le nombre des morts est ahurissant, les destructions prennent des proportions catastrophiques et les souffrances sont énormes. Je suis impatient de me rendre à Damas dans quelques jours et aussi, lorsque cela sera pratique et possible, dans tous les pays à même de rendre possible un processus politique syrien menant à une transition qui respecte les aspirations légitimes du peuple syrien

et lui permette de déterminer son avenir de manière indépendante et démocratique.

L'avenir de la Syrie sera bâti par son peuple et par personne d'autre. L'appui de la communauté internationale est indispensable et très urgent, mais il ne sera efficace que si nous allons tous dans la même direction. Comme je l'ai dit au Secrétaire général il y a quelques jours, mon assistant, M. Al-Kidwa, les membres de mon équipe et moi-même ne ménagerons aucun effort pour participer à l'effort commun qui redonnera la paix au peuple syrien.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Mon pays, la Syrie, a accepté la nomination de M. Lakhdar Brahimi en tant que Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes pour la Syrie. Mon pays a déclaré qu'il était prêt à coopérer avec lui pour que son travail, qu'il vient de décrire en détail, soit couronné de succès.

À cet égard, je tiens à souligner que la démission de M. Kofi Annan ne devrait pas être une raison d'abandonner le plan en six points adopté au titre de la résolution 2042 (2012) du Conseil de sécurité. Nous appelons tous les pays arabes, ainsi que tous les acteurs régionaux et internationaux qui ont de l'influence auprès des groupes armés – en particulier les États qui ont refusé de rencontrer M. Kofi Annan et de coopérer avec lui ou dont les représentants ont fait des déclarations fâcheuses et négatives après son entrée en fonction – à coopérer avec M. Brahimi en vue d'honorer leurs engagements découlant de la résolution 2042 (2012), ainsi que les dispositions du droit international et de la Charte.

Le Gouvernement syrien a répondu aux demandes de son peuple et a réagi avec sérieux et ouverture d'esprit à tous les efforts visant à résoudre la crise pacifiquement, y compris le plan en six points de M. Annan. Malheureusement, certaines parties ont jugé que seul un des points du plan, ou plutôt un demi-point, devait être mis en œuvre, sans tenir compte de ses autres éléments.

La Syrie a appuyé le plan de M. Kofi Annan et a coopéré avec la Mission d'observation et le général Mood en mettant à leur disposition toutes les installations nécessaires dans le cadre de l'accord avec l'ONU et M. Annan et de l'indépendance nationale syrienne, en vue d'assurer le succès du processus politique dirigé par la Syrie prévu dans les résolutions 2042 (2012) et 2043 (2012) du Conseil de sécurité, et que viennent de décrire le Secrétaire général et M. Lakhdar Brahimi.

Dans une déclaration de son Ministère des affaires étrangères, la Syrie s'est officiellement félicitée du communiqué final publié le 30 juin à Genève par le Groupe d'action pour la Syrie.

Les opérations menées par les services de maintien de l'ordre et l'armée syrienne depuis le début de la crise découlent de l'obligation, partagée par tous les États Membres de l'ONU, de protéger les civils et les biens publics et privés, de lutter contre le terrorisme et de prévenir les actes de violence. La véracité des déclarations faites par notre gouvernement aux États Membres concernant la présence de groupes armés qui se livrent à des actes terroristes, malheureusement alimentés par divers acteurs arabes, régionaux et internationaux connus de tous, est désormais établie pour tout le monde, y compris le Secrétaire général et les hauts fonctionnaires du Secrétariat, qui, comme les représentants s'en souviendront, se montraient circonspects quant aux activités terroristes menées par des groupes armés à l'intérieur de la Syrie.

Il est toutefois regrettable qu'à maintes reprises, ces groupes aient été placés sur un pied d'égalité avec le Gouvernement syrien, qui, en tant que gouvernement légitime d'un État souverain et Membre fondateur de l'Organisation, a l'obligation de protéger la société syrienne, ainsi que sa sécurité et sa stabilité en vertu des dispositions de la Charte et du droit international. En dépit des activités de plus en plus destructives qui représenteraient un défi de taille pour n'importe quel gouvernement, et du fait que ces actes se sont accompagnés de sanctions de portée générale sans précédent imposées contre la Syrie par certains États, le Gouvernement syrien est bien conscient de ses responsabilités et de ses obligations envers son peuple.

Il a concentré tous ses efforts sur la remise en état des infrastructures et le rétablissement des services et sur la fourniture d'une aide médicale, alimentaire et financière. Il s'est également employé à coordonner les efforts gouvernementaux et non gouvernementaux pour répondre aux besoins des populations touchées par les événements en cours, et à mettre à la disposition des acteurs internationaux tous les moyens nécessaires pour fournir une aide humanitaire aux personnes dans le besoin, en facilitant l'accès des organismes internationaux et des organisations non gouvernementales aux zones touchées. Il s'agit notamment d'organismes comme le Programme alimentaire mondial, qui réalise un travail remarquable, le Comité international de la Croix-Rouge et son chef, qui s'est entretenu avec notre Président à

Damas, et le Croissant-Rouge syrien, qui fait un travail crucial sur le terrain. Par ailleurs, notre gouvernement coopère pleinement avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Cette coopération a donné lieu à l'élaboration d'un plan d'intervention, en collaboration avec les organismes des Nations Unies présents en Syrie.

À cet égard, je voudrais rappeler la déclaration faite par le Secrétaire général s'agissant du fait que l'insuffisance de fonds demeure l'un des principaux obstacles auxquels se heurte ce plan d'intervention. La somme totale des contributions versées pour le plan d'intervention d'OCHA est inférieure à 39 % du montant requis. Aucun État arabe ou islamique n'a contribué à cet effort.

À ce jour, les contributions au plan de gestion régionale du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés n'ont pas dépassé 54 %.

Nous réaffirmons, à cet égard, que la Syrie est tout à fait prête à accueillir toute initiative internationale sincère visant à fournir aux citoyens syriens une aide à des fins exclusivement humanitaires, en tenant compte du fait que notre peuple n'avait besoin de l'aide de personne avant cette ingérence extérieure flagrante dans nos affaires intérieures. Cette ingérence éhontée vise à détruire nos infrastructures et à annihiler les avancées socioéconomiques que nous avons accomplies au fil des décennies. Sur les 38 principaux hôpitaux syriens, 13 sont hors d'état de fonctionner. D'autre part, 70 % des usines pharmaceutiques ont été brûlées à Halabja. Le principal câble de télécommunications qui relie Damas, Homs, Hama et Malabja a été ciblé 20 fois, et des centaines d'écoles ont été détruites, des musées pillés, des populations expulsées et leurs maisons et leurs lieux de culte pillés. Malheureusement, certains individus déficients mentaux ont inventé un nouveau genre de jihad qu'ils ont appelé le « jihad des convoitises », lequel est basé sur leurs incursions dans les camps de réfugiés syriens dans l'intention d'épouser des jeunes filles âgées de 14 à 16 ans, ce qu'ils considèrent comme une forme de jihad ou de lutte.

À cet égard, je lance un appel à tous mes frères syriens afin qu'ils participent à la reconstruction de ce qui a été endommagé par la crise et qu'ils contribuent à rétablir la sécurité et la stabilité dans notre pays et à instaurer l'état de droit – qui accorde des droits et impose des devoirs à chacun d'entre nous afin de protéger les citoyens face aux fléaux tels que la corruption, le népotisme et la partialité – mais aussi à protéger l'État

contre les hors-la-loi. Tout ceci repose naturellement sur la tolérance, la réconciliation, la confiance, l'action nationale conjointe et la résistance aux visées extérieures.

En tant que Syriens, nous avons tous le devoir de réaliser que nous ne pouvons trouver une solution au moyen d'un dialogue politique global dirigé par les Syriens qui réponde aux aspirations légitimes de tous les citoyens syriens. Ce processus suppose d'instaurer un dialogue national global, de rassembler tous les Syriens qui croient en notre pays, et ce afin de créer un État démocratique pluraliste au sein duquel tous les citoyens sont égaux. La Syrie puise à la source de sa civilisation, qui se caractérise depuis des milliers d'années par la coexistence, la diversité, la tolérance et son rôle de pionnière. En dépit de la parenthèse douloureuse que traverse notre histoire aujourd'hui, cette source ne tarira pas grâce à la volonté de nos citoyens, et non par soumission au bon vouloir des pétrodollars wahhabistes et salafistes, qui sont aveuglément loyaux à l'hégémonie occidentale sur le sort et les options politiques de la Syrie.

Pour terminer, au nom de mon gouvernement, je salue la nomination de M. Lakhdar Brahimi au poste de Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes pour la Syrie. J'affirme que la Syrie est ouverte d'esprit et pleinement déterminée à voir aboutir la mission de M. Brahimi, qui consiste à mettre fin à la violence et à trouver une solution politique dirigée par les Syriens à la crise que connaît mon pays, comme le préconisent le plan en six points et les résolutions 2042 (2012) et 2043 (2012) du Conseil de sécurité. C'est le point central du communiqué de Genève (S/2012/523, annexe). À cette occasion, je fais appel à tous les États Membres, en particulier ceux qui ont une influence directe sur les parties qui ont rejeté le dialogue politique et la cessation de la violence. Je ne nommerai pas ces États Membres aujourd'hui, mais nul doute ne plane sur leur identité. Je fais en particulier appel à eux afin qu'ils suivent les pas du Gouvernement syrien et prêtent main forte à M. Lakhdar Brahimi. Nous lui souhaitons plein succès.

M^{me} Ribeiro Viotti (Brésil) (*parle en anglais*) :
Je remercie le Secrétaire général de son exposé sur la mise en œuvre de la résolution 66/253 B de l'Assemblée générale sur la situation en Syrie. Nous souhaitons la bienvenue au nouveau Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie, M. Lakhdar Brahimi, et le

remercions de sa présence parmi nous aujourd'hui et de sa déclaration.

Alors que nous continuons de suivre de près la situation en Syrie, nous avons une fois de plus été choqués ces derniers jours par l'annonce d'un nouveau massacre de civils, cette fois-ci à Daraya, près de Damas, où plus de 200 personnes auraient été tuées. Le Brésil condamne et rejette cet acte de violence odieux et la poursuite des violations flagrantes des droits de l'homme en Syrie.

Selon le rapport du Secrétaire général (A/66/889), le Gouvernement et l'opposition continuent de s'affronter pour régler le conflit syrien par la voie militaire, en se basant sur la logique erronée selon laquelle les armes leur assureront la victoire finale. Le Brésil regrette profondément que les parties s'enfoncent dans la voie du conflit armé et les appelle, encore une fois, à mettre immédiatement fin à la violence et à engager des négociations efficaces. Nous réaffirmons que c'est au Gouvernement syrien qu'il incombe au premier chef de mettre fin à la violence et de créer les conditions propices à la mise en place d'un processus politique fructueux. À son tour, l'opposition armée devra coopérer pleinement. La communauté internationale en général, et les acteurs principaux en particulier, ont également la responsabilité historique et grave d'éviter de contribuer de quelque manière que ce soit à la poursuite de la militarisation du conflit.

En cette année où nous célébrons le quinzième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention sur les armes chimiques et redoublons d'efforts pour la rendre universelle, il a été particulièrement troublant d'entendre parler il y a quelques semaines de déclarations publiques concernant un recours éventuel par la Syrie aux armes chimiques. Nous avons pris note par la suite de l'engagement public qu'a pris Damas de respecter ses obligations en vertu du Protocole de Genève de 1925.

Comme nous déplorons la possession d'armes de destruction massive par quelque pays que ce soit, nous appelons de nouveau le Gouvernement syrien à s'abstenir d'y recourir quelles que soient les circonstances. Les effets déjà visibles du conflit sur les voisins de la Syrie, en particulier le Liban, sont une source de préoccupations croissantes. La communauté internationale doit continuer à appuyer les efforts déployés par le Gouvernement libanais pour maintenir la stabilité politique du pays. Il faut traiter d'urgence de la détérioration de la situation humanitaire en Syrie et dans les pays voisins.

La communauté internationale doit agir de concert pour aider le peuple syrien ainsi que les pays qui supportent le fardeau croissant des réfugiés, en particulier la Turquie, le Liban, la Jordanie et l'Iraq. Le Brésil a fait une annonce de contribution au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés afin d'aider les réfugiés syriens au Liban. Nous apprécions les efforts déployés par l'ONU et plusieurs gouvernements pour soulager les souffrances du peuple syrien. Ces efforts doivent se limiter uniquement au domaine humanitaire et éviter toute association avec les actions ou initiatives politiques, diplomatiques ou militaires.

Nous souhaitons un plein succès à M. Brahimi et l'appuyons fermement dans sa difficile mission. Le Brésil estime que les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale sur la question, ainsi que le communiqué final du Groupe d'action, constituent une bonne base à son entreprise qui consiste à persuader toutes les parties qu'il est encore temps de parvenir à un règlement pacifique de la crise.

M. Prozor (Israël) (*parle en anglais*) : Il est dit que plus on regarde en arrière, plus on voit l'avenir. Cette vérité pèse aujourd'hui sur l'Assemblée générale. Bien avant que les avions d'Assad ne démolissent de grandes agglomérations, bien avant que ses hommes de main ne massacrent des familles entières chez elles, bien avant que le nombre des morts ne dépassent les 20 000 personnes, les dangers de l'inaction étaient bien visibles. Il y a longtemps que le devoir de la communauté internationale était clair. Il l'est toujours.

Les massacres quotidiens en Syrie sont le dernier rôle d'une tyrannie vieille de plusieurs décennies. Alors que Bashar Al-Assad se préparait à passer le baccalauréat, son père éliminait des dizaines de milliers de personnes à Hama. Des années plus tard, les clefs du palais présidentiel et de la machine à tuer du régime passaient du père au fils. Nous savons ce que ce régime représente. Il ne représente ni les droits de l'homme ni la dignité humaine. Il ne représente pas la démocratie. Il ne représente ni le pluralisme ni la liberté. Nous voyons de nos propres yeux la brutalité et la cruauté qu'Assad est prêt à infliger à son propre peuple.

Les paroles prononcées tout à l'heure par le représentant syrien me rappellent l'histoire de l'homme qui tue ses parents et s'écrie : « Je suis orphelin ». Il a eu l'audace de venir ici, dans cette salle, réclamer à la communauté internationale des fonds pour venir en aide aux populations que son gouvernement brutalise quotidiennement. Il est temps que toutes nos voix, ici à

l'Assemblée, se fassent clairement entendre. Bashar Al-Assad n'a pas l'autorité morale de gouverner. Il ne l'a jamais eue. Le temps lui est compté.

Le rêve de l'Iran pour la région est le cauchemar du peuple syrien. L'Iran, c'est le problème en Syrie, pas la solution. Chaque jour, il fournit à Assad des outils de massacres. Les gardes révolutionnaires iraniens sont sur le terrain aujourd'hui pour aider les suppôts d'Assad. Ils ont été déployés sur le sol syrien pour aider à maintenir le régime syrien et prendre part au massacre du peuple syrien. Les forces extérieures qui jouent un rôle crucial dans les tueries d'Assad parlent avec l'accent perse. Demander au régime syrien d'être partie à des solutions pour la Syrie, c'est comme inviter la mafia à diriger la brigade d'enquête criminelle de la police de New York.

Avec l'Iran, l'organisation terroriste du Hezbollah constitue la troisième branche du trio de terreur d'Assad. Le Hezbollah tient le Gouvernement libanais en otage et a transformé le sud du pays en un avant-poste iranien de la terreur. Qu'on ne s'y trompe pas : lorsque la délégation libanaise parle ici de la Syrie, l'ombre noire du Hezbollah plane sur elle. Le chef du Hezbollah – Hassan Nasrallah – siège parmi les conseillers d'Assad, prodiguant au tyran de Damas des conseils sur la façon la plus efficace de massacrer son propre peuple. Comme Nasrallah l'a dit récemment à une foule enthousiaste, la Syrie est le véritable partenaire militaire du Hezbollah. C'est la même organisation qui s'est autoproclamée « protecteur » du Liban. Le monde ne peut pas ignorer la réalité effrayante que les stocks d'armes chimiques d'Assad pourraient bientôt se retrouver entre les mains du Hezbollah. Il doit prendre conscience de ce danger aujourd'hui, et non pas demain. Il faut agir. Les lignes rouges sont très claires.

La population syrienne n'est ni la victime d'une catastrophe naturelle aveugle ni la victime tragique d'une famine. Elle n'est pas la victime accidentelle de la guerre. Elle est la cible délibérée d'un régime brutal qui commettra n'importe quel crime et ira jusqu'au bout pour se maintenir au pouvoir. Qu'importent les origines, les convictions politiques ou la foi; aucune être humain digne de ce nom ne peut garder le silence face aux événements en Syrie.

Israël continuera de prendre la défense du peuple syrien. Nous lui tendons la main et lui offrons aide humanitaire, denrées alimentaires et médicaments. Les leçons de l'histoire résonnent dans cette salle aujourd'hui. Notre impératif moral est clair. Et pourtant, les tueries continuent, le nombre des victimes augmente

et la violence persiste. Les voix des victimes nous appellent. Nous devons leur répondre.

M. Hardeep Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens d'emblée à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance pour examiner le rapport du Secrétaire général (A/66/889) présenté conformément à la résolution 66/253 B, adoptée le 3 août. Je souhaite également remercier le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, et le Représentant spécial conjoint, S. E. M. Lakhdar Brahimi, pour leurs déclarations.

Je prends la parole en réponse à l'invitation lancée par le Secrétaire général aux États Membres pour profiter de la présente séance pour exprimer un appui sans réserve à la mission de M. Brahimi. Depuis la dernière séance de l'Assemblée générale sur ce point de l'ordre du jour (voir A/66/PV.124), la situation en Syrie, comme l'ont signalé le Secrétaire général et le Représentant spécial conjoint, a continué de se détériorer. Le conflit n'a cessé de se militariser et a été exploité par des groupes terroristes bien connus. Un certain nombre d'actes de terrorisme ont été commis contre des institutions d'État et des infrastructures publiques. Toutes les parties se sont rendues coupables de violations flagrantes des droits de l'homme.

Malheureusement, les parties syriennes, au lieu de s'engager sérieusement dans un processus politique national, ont adopté une approche militaire pour atteindre leurs objectifs. À ce jour, les efforts de la communauté internationale n'ont pas réglé cette crise, qui affecte de plus en plus l'ensemble de la région. La détérioration de la situation en matière de sécurité a exacerbé les souffrances de la population syrienne sur le plan humanitaire. Plus de 2,5 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire, et le nombre de personnes déplacées et des réfugiés ne cesse d'augmenter.

Nous condamnons vivement toutes les violences et les violations des droits de l'homme, quels qu'en soient les auteurs. Nous condamnons également avec la plus grande fermeté les actes terroristes qui ont été et continuent d'être commis en Syrie. Nous appelons toutes les parties syriennes et étrangères à se dissocier des groupes terroristes afin que de tels actes ne soient nullement permis ou justifiés.

Face à la situation actuelle en Syrie, la communauté internationale doit d'urgence serrer les rangs et faire preuve d'unité pour envoyer un même message aux parties syriennes, les exhortant à renouveler leur

engagement à régler la crise pacifiquement par le biais d'un processus politique inclusif dirigé par les Syriens, à même de répondre aux aspirations légitimes de tous les citoyens syriens. C'est le seul moyen de parvenir à une cessation durable de la violence sous toutes ses formes et par toutes les parties.

Pour aider les parties syriennes à changer de cap et à essayer de régler la crise par la voie du dialogue politique, il importe que toutes les parties à l'intérieur et à l'extérieur de la Syrie respectent pleinement leurs obligations au titre des résolutions pertinentes de l'ONU. L'Inde est fermement convaincue qu'il est essentiel que l'ONU maintienne une collaboration étroite avec les parties syriennes et d'autres acteurs en vue de trouver une solution. C'est pourquoi nous avons toujours sollicité et appuyé les efforts internationaux pour aider les parties syriennes à résoudre la crise et à rétablir la paix par la voie du dialogue et au moyen de processus politiques. Par ailleurs, nous appuyons fermement les efforts déployés par le Secrétaire général en ce sens.

Pour terminer, je voudrais saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue à M. Lakhdar Brahimi en sa qualité de Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes pour la Syrie et lui réitérer notre ferme appui à sa mission. Nous nous réjouissons particulièrement de sa déclaration selon laquelle lui et son adjoint ne ménageront aucun effort pour trouver une solution. Nous exhortons également toutes les parties, syriennes et étrangères, à coopérer avec M. Brahimi en toute bonne foi afin que la crise syrienne puisse être réglée sans autre effusion de sang.

M. Benmehidi (Algérie) (*parle en anglais*) : L'Algérie se félicite de la nomination de M. Lakhdar Brahimi en tant que Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes pour la Syrie et le remercie d'avoir accepté de mettre son expérience considérable au service de cette mission cruciale visant à mettre un terme à la violence et aux souffrances en Syrie. Nous l'assurons de notre plein appui tout en remerciant son prédécesseur, M. Kofi Annan, qui a tout mis en œuvre pour dégager un consensus au sein de la communauté internationale sur certains principes essentiels.

Je voudrais remercier le Secrétaire général de son rapport sur la situation en Syrie (A/66/889). L'Algérie partage pleinement les vues énoncées dans les conclusions du rapport, en particulier en ce qui concerne la prééminence d'une solution politique et le rôle extrêmement important de la diplomatie dans

la promotion d'une résolution pacifique du conflit en République arabe syrienne.

Ma délégation partage également les préoccupations du Secrétaire général concernant la militarisation continue du conflit en Syrie, qui a de graves conséquences humanitaires. Nous nous associons au Secrétaire général pour exhorter toutes les parties à cesser les opérations militaires, à entamer un dialogue, à protéger les civils et à respecter les obligations que leur imposent le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire.

Le moment est venu pour la communauté internationale de faire bloc et de parler d'une seule voix aux parties syriennes et leur demander de renoncer à leur approche militaire et de s'engager sur la seule voie susceptible de mettre un terme à la violence et de trouver une solution pacifique durable à travers un processus politique inclusif mené par les Syriens.

M. Al Habib (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, en ce qui concerne la nomination de M. Lakhdar Brahimi au poste de Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes pour la Syrie, je tiens à dire que nous nous réjouissons de le voir assumer ses nouvelles fonctions. Étant donné sa bonne réputation et sa vaste expérience pour ce qui est de traiter des questions sensibles, nous sommes confiants qu'il mettra également tout en œuvre pour trouver une solution politique globale et pacifique à la crise syrienne. La République islamique d'Iran est prête à collaborer étroitement avec lui, comme elle l'a fait avec M. Kofi Annan, pour appliquer des politiques rationnelles afin de contribuer à la résolution de la crise actuelle. Nous appuyons tout processus politique constructif, objectif, impartial et pacifique dirigé par les Syriens, et nous sommes prêts à jouer un rôle constructif dans ce processus. Seul un tel processus permettra de parvenir à une réconciliation politique élargie et de préserver l'unité, l'intégrité et la stabilité de la Syrie.

La poursuite de la violence et les accusations mutuelles ne permettent nullement de résoudre les problèmes et ne font qu'envenimer la situation. À moins que des mesures importantes ne soient prises pour enrayer ces tendances destructives, il sera extrêmement difficile de trouver une solution pacifique.

Par ailleurs, il faut que tous les acteurs internationaux et régionaux qui ont une quelconque influence s'agissant de cette question fondamentale qui a des répercussions régionales et internationales

manifestent leur intérêt sincère et prennent sans tarder des mesures sérieuses pour lancer un processus politique dirigé par les Syriens en vue d'un règlement pacifique de la crise. Malheureusement, certains pays jouent un rôle néfaste en apportant leur appui aux groupes armés qui commettent des actes de violence en Syrie, au mépris total de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie, ainsi que du principe consacré dans la Charte des Nations Unies et le droit international qui interdit l'ingérence dans les affaires intérieures d'États souverains. Avec malveillance, certains de ces pays recherchent un changement de régime en Syrie par des mesures coercitives. Une telle conduite est manifestement illégale et condamnable au titre du droit international.

À notre avis, seul le peuple syrien doit décider de son destin politique. Nous sommes vivement préoccupés par les conséquences catastrophiques de l'intervention étrangère en Syrie, qui se présente sous diverses formes. Ce sont ces interventions, sous forme d'armes et de matériel sophistiqués envoyés aux rebelles et aux groupes terroristes à travers la frontière, qui ont aggravé la crise en Syrie. La communauté internationale, en particulier les acteurs régionaux et internationaux, doit apporter son ferme appui à la mission de M. Lakhdar Brahimi visant à encourager les partis politiques à entamer un dialogue politique avec le Gouvernement syrien afin d'ouvrir la voie à un processus politique pacifique. La République islamique d'Iran appuie activement un tel processus et réitère sa volonté d'accueillir des pourparlers entre le Gouvernement syrien et l'opposition.

Enfin, le représentant du régime sioniste a une nouvelle fois proféré des allégations absurdes et sans fondement à l'encontre de mon pays. La communauté internationale en a assez de ce régime ainsi que de ses politiques et de ses activités terroristes inhumaines, agressives et criminelles dans la région et ailleurs. Elles sont la principale source d'insécurité et d'instabilité au Moyen-Orient. C'est ce régime dont les dirigeants, malgré tout le corpus de droit international pertinent, menacent fréquemment de lancer une attaque militaire contre mon pays. Nous sommes au XXI^e siècle, pas au XIX^e. Il est ridicule que le représentant d'un régime dont les mains sont tachées de sang parle de démocratie et de droits de l'homme.

M. Tarar (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui. Nous remercions également le Secrétaire général de son rapport (A/66/889). Je réitère nos

félicitations à M. Lakhdar Brahimi suite à sa nomination au poste de Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes pour la Syrie, et nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous aujourd'hui. Il est chargé d'une tâche noble, bien qu'elle soit difficile, et l'échec n'est pas envisageable, car il serait synonyme d'échec des idéaux même que défend l'ONU.

L'aggravation de la crise humanitaire en Syrie met en péril des millions de personnes. Nous notons avec angoisse que les questions d'accès et de financement continuent d'entraver les efforts visant à empêcher que cette crise ne se transforme en catastrophe. Toutes les parties doivent garantir la disponibilité des secours, en particulier pour les populations qui en ont le plus besoin.

Les efforts déployés pour fournir des secours humanitaires demeureront infructueux faute d'une règlement politique obtenu sous la direction des Syriens, lequel est crucial en vue de lutter contre la détérioration des conditions de sécurité et de la situation humanitaire. Sans retour de la normalité, les Syriens ne peuvent envisager de commencer à reconstruire leurs vies dévastées.

Comme tous les Membres de la fraternité de l'ONU, nous sommes vivement préoccupés par le fait que la violence en Syrie échappe à tout contrôle. Les deux camps semblent préférer des actes belliqueux au dialogue. Ceci est gravement préoccupant. Nous espérons sincèrement que la clairvoyance prendra le dessus. Les deux parties doivent réaliser que la violence ne fait qu'attiser la violence, et elles doivent investir leur énergie dans un processus politique. Ce n'est que par le biais d'un dialogue politique ouvert que les Syriens pourront jeter les bases d'un avenir stable, sûr et prospère. Le Gouvernement syrien doit également honorer ses engagements en créant des conditions propices à la mise en place de ce processus. Le recours irresponsable, aveugle et disproportionné à la force, par qui que ce soit, doit dorénavant cesser.

Depuis le début, le Pakistan plaide pour un règlement pacifique du conflit par les Syriens eux-mêmes. Nous estimons que le plan en six points de l'Envoyé spécial conjoint et le communiqué final du Groupe d'action constituent des bases solides dans cette optique. La communauté internationale doit se pencher sur la question avec l'esprit ouvert et se montrer prête à s'écarter des positions établies. La priorité absolue doit être la cessation de la violence. L'heure n'est pas à la gesticulation ou à la polémique. Nous appuierons les efforts du Représentant spécial conjoint comme

nous avons appuyé ceux de son prédécesseur. Toutes les parties, à l'intérieur et à l'extérieur de la Syrie, doivent se rallier à l'action de M. Brahimi.

Le Pakistan estime que ce qu'il faut à présent, c'est relancer les efforts visant à trouver une solution politique. Comme l'a souligné le Représentant spécial conjoint dans sa déclaration liminaire, la principale priorité doit être la défense des intérêts du peuple syrien. Espérons que le Représentant spécial conjoint parviendra à rassembler toutes les parties pour trouver une solution pacifique à la crise syrienne et briser immédiatement le cercle vicieux de mort et de destruction. En ce faisant, il trouvera dans le Pakistan un partenaire fidèle.

M. Rishchynski (Canada) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous remercier pour cette occasion qui m'est donnée de prendre la parole et d'exprimer le point de vue du Canada concernant la crise syrienne.

(l'orateur poursuit en anglais)

Comme nous l'avons montré après la nomination en début d'année de l'Envoyé spécial conjoint, M. Kofi Annan, le Canada tient aujourd'hui à souligner son appui sans équivoque à M. Brahimi, Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes pour la Syrie, qui va tenter de mettre fin à la violence en Syrie et de trouver un moyen d'aller de l'avant afin qu'un processus politique dirigé par les Syriens puisse prendre racine et déboucher sur le règlement du conflit.

Le Canada déplore la poursuite de la violence en Syrie. Les Canadiens sont profondément préoccupés par l'augmentation du nombre de victimes, de réfugiés et de personnes déplacées, et par les conséquences de la crise pour les pays voisins. Nous sommes préoccupés par le fait que l'escalade de la violence va attiser les tensions sectaires et que l'instabilité constante crée des conditions propices à la propagation des réseaux terroristes. Le Canada redoute par ailleurs vivement que dans ces conditions particulièrement instables, et sachant que des stocks d'armes chimiques entrent en ligne de compte, ces armes ne soient utilisées pour encourager la violence injustifiée dont nous sommes actuellement témoins.

Le Canada appelle le Conseil de sécurité à imposer des sanctions économiques sévères et contraignantes à la Syrie, et ce pour tenter de faire pression sur le régime d'Al-Assad afin qu'il mette fin à sa campagne de terreur violente à l'encontre de son propre peuple et qu'il permette la mise en place d'une transition politique ouverte dirigée par les Syriens. Le Canada prie la

Russie et la Chine, qui préservent le régime d'Al-Assad des sanctions internationales, de changer de cap et de collaborer avec le reste de la communauté internationale pour utiliser leur influence auprès de la Syrie en vue de favoriser un règlement pacifique de cette crise. Le Canada appuie les efforts que déploie le peuple syrien pour créer une Syrie libre, démocratique et plurielle fondée sur le respect des droits de l'homme et de l'état de droit.

L'Assemblée peut être assurée que le Canada demeurera l'un des principaux fournisseurs d'aide humanitaire au peuple syrien, puisqu'il s'est déjà engagé à verser quelque 18 millions de dollars pour aider les civils, notamment les femmes et les enfants, qui sont victimes de cette violence déplorable qui leur est infligée au quotidien.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur sur cette question. Plusieurs représentants ont demandé à exercer leur droit de réponse. Je rappelle aux membres que les déclarations au titre du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la deuxième, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : La déclaration faisant référence au grand homme d'État britannique qu'était Winston Churchill – à savoir que plus on regarde loin derrière soi, plus on voit loin devant soi – est correcte dans une certaine mesure. Néanmoins, le représentant d'Israël est tombé dans son propre piège en choisissant de citer Churchill. En le mentionnant aujourd'hui, il aurait également dû faire référence à la Déclaration Balfour, qui a été faite par un autre homme politique britannique concernant l'établissement d'Israël en Palestine, décidant ainsi du sort et de l'avenir du peuple palestinien.

Il a abandonné ce qu'il ne possède pas à ceux qui, à vrai dire, ne possèdent rien, à savoir, un peuple éparpillé aux quatre coins du monde en raison de crimes dont les Arabes n'étaient aucunement responsables, directement ou indirectement. Ce faisant, il se pliait à des intérêts et à des programmes qui servaient la mentalité sioniste. Ce regard porté sur le passé nous aide à comprendre la culture israélienne de terreur, qui a consumé des milliers d'heures de travail et des dizaines d'années. Cette question épineuse occupe des générations de diplomates dans cette enceinte.

L'instabilité de notre région, les guerres et la propagation du terrorisme sont autant de facteurs qui appartiennent tous à une seule rubrique : le terrorisme israélien. Ce terrorisme a touché de vastes segments de population à l'intérieur et à l'extérieur de la région en raison de l'extrémisme sioniste et du refus d'accepter l'autre. Cela ne tient pas à la culture de notre région, mais y est complètement étranger.

Le représentant d'Israël, qui a donné l'impression fallacieuse qu'il aime le peuple syrien et qu'il est attristé par ses souffrances, oublie que son pays continue d'occuper le Golan syrien depuis 1967, soumettant notre peuple au joug de l'occupation, de l'emprisonnement, de la persécution, de la mort et du déplacement. À ce jour, un demi-million de personnes ont été déplacées du Golan syrien. Elles attendent patiemment de rentrer chez elles, conformément aux résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 497 (1981) du Conseil de sécurité, et à des centaines d'autres résolutions adoptées par l'Assemblée générale. Au lieu de se conformer à ces résolutions, qui appellent Israël à se retirer du Golan syrien occupé, les Gouvernements israéliens ont, les uns après les autres, floué le droit international. Israël refuse de participer au processus de paix appuyé par tous les États Membres.

Cette insolence de la part d'Israël au sein de cette organisation internationale n'aurait pas pu continuer de manière si flagrante sans l'aide et le soutien de protecteurs et de parrains de ses pratiques terroristes et illégales.

M. Salam (Liban) (*parle en arabe*) : Je voudrais d'abord saisir la présente occasion pour féliciter M. Brahimi pour sa nomination au poste de Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes en Syrie. Nous lui souhaitons de réussir dans sa mission afin de mettre fin au cycle de violence qui règne dans le pays frère de Syrie. Je saisis également cette occasion

pour réitérer notre attachement à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité de la Syrie.

C'est un paradoxe de l'histoire que le représentant de l'État ayant le bilan le plus élevé de non-respect des centaines de résolutions adoptées par cet organe et de violations dont font état les nombreux rapports d'Amnesty International, de Human Rights Watch et d'organisations israéliennes des droits de l'homme comme B'Tselem, qui regorgent d'exemples des atrocités infligées aux populations en Palestine, dans le Golan syrien et au Liban, ose donner des leçons sur les droits de l'homme.

La délégation de mon pays a toujours défendu les principes soutenus par tous nos gouvernements, dont le droit international et la Charte des Nations Unies, ainsi que les droits des peuples à l'autodétermination, la liberté, la démocratie et la dignité.

M. Nitzan (Israël) (*parle en anglais*) : Les attaques cyniques du représentant syrien contre mon pays aujourd'hui ne sont qu'une autre tentative désespérée de détourner l'attention des vraies questions dont nous sommes saisis. Les violations des droits de l'homme en Syrie posent une grave menace à la stabilité de ce pays et de la région tout entière.

Encore une fois, Israël partage les graves préoccupations de la communauté internationale face à la terrible situation que connaît la Syrie. Comme toujours, nous sommes prêts à œuvrer avec nos voisins à la promotion de la paix, de la stabilité et de la liberté au Moyen-Orient.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 34 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 17 h 50.